

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 26 février 2019

Délibération n°7

Portant approbation **des subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante**

Vu l'article 712-6-1 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n°2011-1021 du 3 novembre 2011 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche portant sur la vie étudiante et le développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,

Vu l'avis de la commission « vie étudiante » du 15 février 2019,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant que la vie étudiante à l'UCP fait partie intégrante du projet de l'établissement,

Considérant que les projets portés par les étudiants interviennent dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité et de l'engagement citoyen,

Considérant qu'à ce titre les associations étudiantes peuvent obtenir une aide financière par l'intermédiaire du Fonds de soutien et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'UCP,

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les subventions FSDIE proposées par la commission vie étudiante,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres représentés : 5
Membres absents et non représentés : 15

Pour : 13
Contre : 1
Abstentions : 2
Non-participation : 0

Article 1er : approuve les subventions proposées aux associations étudiantes par la commission vie étudiante, telles qu'annexées à la présente délibération.

Article 2e : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article dernier : La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Versailles, Chancelière des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de la commission
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 11 avril 2019
Publié le : 16 avril 2019

Annexe délibération n°7 CFVU 26.02.19 FSDIE

ASSOCIATIONS	Objet	Lieu	Date	Coût en euros	Subvention demandée	Subvention directe	Subvention indirecte
DISTILLETRE	Diffusion du court-métrage "WHY THE ROBOTS"	33 TOUR /France/ Etranger	de mars à décembre 2019	15 911,75 €	4 086,75 €	4 100,00 €	0,00 €
KIWIDREAM	Paint-ball	GO PARK - Cergy	19/02/2019	2 316,60 €	1 400,00 €	1 400,00 €	0,00 €
HAZYBOT	Coupe de France de robotique	La Roche/Yon	Du 30 mai au 1er juin 2019	2 950,02 €	1 450,02 €	1 000,00 €	140,00 €
ELSA CERGY	Concours de négociation	Site des Chênes	20/03/2019	100,73 €	100,73 €	100,00 €	0,00 €
PORTALIS	Voyage culturel	Prague	Du 03 au 08 mars 2019	23 316,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	0,00 €
LIFE UP	Tournoi Super Smash Bros	MDE des Chênes	Mars ou Avril 2019	529,99 €	140,00 €	140,00 €	0,00 €
AEVA	Semaine de l'Histoire et de l'Archéologie	Chênes 2/Archives départementales	19 & 20 mars	204,04 €	204,04	0,00 €	200,00 €
				45 329,13 €	11 881,54 €	11 240,00 €	340,00 €
				TOTAL FSDIE		11 580,00 €	